



La réforme DARCOS

Aujourd'hui un certain nombre d'écoles sont occupées par des parents d'élèves. Le nombre des suppressions de postes d'enseignants est au cœur de leur inquiétude. Cette interrogation est-elle légitime ?

Il est vrai que conformément à l'objectif de réduction globale de l'emploi public, 11 200 postes dans l'Education nationale ne seront pas renouvelés. Cependant, il est faux de prétendre que ces suppressions d'emplois se traduiront par une dégradation de la qualité du service public.

En effet, le système éducatif a perdu 145 000 élèves au cours des 3 dernières années et en perdra 40 000 de plus à la rentrée prochaine. Malgré la réduction des effectifs, le nombre d'élèves par classe restera de 28 en moyenne comme aujourd'hui. D'autre part une amélioration de la gestion des postes et notamment des remplacements, contribuera **à l'amélioration de la qualité de l'enseignement.**

De plus, la logique d'augmentation continue des moyens a montré ses limites. En effet, les études internationales sur le niveau scolaire classent systématiquement la France dans les derniers pays européens. Selon un rapport du Haut conseil de l'Education, 15% des élèves présenteraient de graves lacunes en lecture, en écriture et en calcul à l'entrée en sixième. Cela démontre la nécessité d'une refonte en profondeur du système éducatif français.

Très attaché à cette réforme, le Président Nicolas SARKOZY a participé à une table ronde à Saumur le 5 juin 2008, en présence du Ministre de l'Education, Xavier DARCOS. Il a souhaité se rendre sur le terrain afin de rencontrer parents et enseignants, échanger sur les dysfonctionnements et expliquer clairement ce projet.

Cette réforme propose un véritable contrat social éducatif qui comprend plusieurs points :

- le passage de 26 heures à 24 heures de cours par semaine pour alléger l'emploi du temps des écoliers. Les deux heures gagnées seront redéployées au profit des élèves en difficulté.

- les programmes proposent un recentrage vers les enseignements essentiels.
- l'ouverture des élèves vers d'autres formes de connaissance: l'histoire des arts, les langues, l'éducation au développement durable et les multimédias.
- une véritable instruction morale et civique.

De plus, tous les élèves de CM1 et CM2 pourront bénéficier de stages de remise à niveau, gratuits, durant les vacances. « Ceci a pour objectif d'en finir avec cette inégalité qui veut que la réussite des élèves soit liée à la capacité des familles de financer des cours particuliers ».

Dernier point de cette réflexion sur l'école, la création d'un **Droit d'Accueil**. Sans remettre en cause le droit de grève mais afin d'aider les familles dans leur quotidien, le Président a souhaité instaurer, dès la rentrée prochaine, un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires **pendant le temps scolaire obligatoire**.

C'est pour le devenir des générations futures que je soutiens ces réformes qui permettront au système éducatif français de mieux valoriser ses enseignants par une reconnaissance de leurs compétences en leur laissant une plus grande liberté dans leur approche pédagogique. De même, je considère comme un grand progrès social la possibilité offerte d'un enseignement **individualisé et gratuit** en cas de difficultés scolaires.

Paul JEANNETEAU

Retrouvez-moi sur www.pauljeanneteau.fr